

# Poxel annonce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

## Reprise de cotation de l'action POXEL le 11 août 2025 à l'ouverture des marchés

LYON, France, le 08 août 2025 - POXEL SA (Euronext : POXEL - FR0012432516), société biopharmaceutique au stade clinique développant des traitements innovants pour les maladies chroniques graves à physiopathologie métabolique, dont la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (MASH) et les maladies métaboliques rares, annonce aujourd'hui l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

### Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Le 29 juillet 2025, POXEL avait annoncé par voie de communiqué de presse procéder à une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal des Activités Economiques de Lyon (le « **Tribunal** »), et solliciter l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Au terme d'une audience qui s'est tenue le 5 août 2025, le Tribunal a décidé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

L'exploitation de la Société se poursuit pendant la période d'observation de six mois, conformément aux dispositions légales. POXEL examinera durant cette période toutes les options lui permettant la poursuite de ses activités, notamment un plan de continuation.

La Société informera l'ensemble des parties prenantes dès que nécessaire en fonction de l'évolution de sa situation et de l'avancement de la procédure.

#### Reprise de cotation de l'action POXEL (Euronext : POXEL - FR0012432516)

La Société a demandé à Euronext de procéder à la reprise de cotation de l'action POXEL à partir du 11 août 2025, à l'ouverture des marchés.





### À propos de Poxel

Poxel est une société biopharmaceutique dynamique au stade clinique qui s'appuie sur son expertise afin de développer des traitements innovants contre maladies métaboliques, dont la stéatohépatite associée à dvsfonctionnement métabolique (MASH) et certaines maladies rares. Pour le traitement de la MASH, le PXL065 (R-pioglitazone stabilisée par substitution au deuterium) a atteint son critère principal d'évaluation dans une étude de phase II (DESTINY-1). Dans les maladies rares, le développement du **PXL770**, un activateur direct, premier de sa classe, de la protéine kinase activée par l'adénosine monophosphate (AMPK), est centré sur l'adrénoleucodystrophie (ALD) et la polykystose rénale autosomique dominante (ADPKD). TWYMEEG® (Imeglimine), produit premier de sa classe de médicaments, qui cible le dysfonctionnement mitochondrial est désormais commercialisé pour le traitement du diabète de type 2 au Japon par Sumitomo Pharma et Poxel prévoit de recevoir des redevances et des paiements basés sur les ventes. Sumitomo Pharma est le partenaire stratégique de Poxel pour l'Imeglimine au Japon. Poxel est cotée sur Euronext Paris, son siège social est situé à Lyon, en France, et la Société dispose de filiales à Boston aux États-Unis, et Tokyo au Japon.

Pour plus d'informations : www.poxelpharma.com.

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces déclarations peuvent comprendre, sans s'y limiter, tout énoncé précédé, suivi ou incluant des mots tels que « cibler », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « prévoir », « estimer », « planifier », « projeter », « vouloir », « pouvoir avoir », « susceptible de », « probable », « devoir », et d'autres mots et termes ayant un sens similaire ou la forme négative qui en découle. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérentes indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sousentendus dans ces déclarations prospectives. La Société n'est pas responsable du contenu de liens externes mentionnés dans ce communiqué de presse.

#### **Contacts - Relations investisseurs / Médias**

NewCap Aurélie Manavarere, Théo Martin / Arthur Rouillé investors@poxelpharma.com +33 1 44 71 94 94

